

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du mercredi 24 août 2016

Présents :

ALVES PIRES Alcino
BELRHITI Catherine
BENSALAH
Abdelkader
BOULET Philippe
BOUZRAR
Maryvonne
BUI XUAN Yves
CHEREAU Franck

CHEVALLIER Michel
DALLERAC Francis
DIDIER Francis
DUMONT Gamra
FERACCI Jean-Michel
GEORGEON Alain
LAUFFENBURGER
Patrick
LAURENCE Bernardina

MARMION Chantal
ORTEGA Raphaël
PERONNET Dominique
PONTABRI Pierrette
PUVELAND Hervé
RAVASSAUD
Raymond
ROMAN Franco

Membre de droit : NAVARRO Corinne (DTN).

Absents excusés : BOBILLIER Jean-Paul, COUSINIE Thierry, MARTINEZ Francisco, PACCOUD Roger, VENET Gilles.

Absents non excusés : BUI Michel, JULHE Jean-Louis.

Ouverture de la Séance par le Président à 15h00

1- ALLOCUTION DU PRESIDENT

Le président informe le conseil d'administration du décès de M. Philippe PIVERT, figure active du développement du karaté.

Le conseil d'administration est également informé sur les difficultés financières auxquelles est confrontée sa famille. Suite à cet exposé, il est proposé au conseil d'administration que la fédération participe aux frais d'obsèques. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

Mme Rachel SUDORUSSLAN, membre du conseil d'administration a adressé sa démission de son poste. Le conseil d'administration prend acte de cette décision.

Comme cela a été annoncé, le karaté intégrera officiellement le programme olympique lors des jeux olympiques de Tokyo en 2020.

Il s'agit bien évidemment d'une excellente nouvelle, voir même d'un soulagement vu le temps et l'énergie déployés pour y parvenir.

La conséquence directe de cette décision est l'intégration de la FFKDA dans le collège olympique des fédérations sportives.

Le prochain objectif sera la désignation de la ville hôte pour les Jeux olympiques de 2024, lors de la session du CIO qui se tiendra à Lima en 2017. La fédération s'est engagée dès le départ pour la candidature de Paris pour cet objectif.

2- ADOPTION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 1^{er} JUILLET 2016

Le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 1^{er} juillet 2016, après quelques rectificatifs de forme.

3- REFORME STATUTAIRE FEDERALE / REFORME STATUTAIRE DES ORGANISMES DECONCENTRES

Un retour est fait sur les principales modifications statutaires de la fédération, et qui ont été approuvées lors de la dernière réunion du conseil d'administration.

Les objectifs de ces modifications sont rappelés aux membres du conseil d'administration, ainsi que les contraintes qui y sont liées.

Par la suite une présentation générale est réalisée concernant les modèles de statuts et de règlement intérieur à destination des structures déconcentrées de la fédération. Désormais, trois niveaux de structures déconcentrées pourront coexister au sein de la fédération : les comités départementaux, les zones interdépartementales et les ligues régionales.

Après un large échange et après quelques rectifications, ces modèles sont approuvés à l'unanimité.

4- SITUATION FINANCIERE ET PREVISION AU 31 AOUT 2016

Le trésorier informe les membres du conseil d'administration qu'au vu de la situation financière de la fédération, nous ne serons pas dans l'obligation d'utiliser les découverts autorisés par la banque d'autant plus que le Ministère nous a confirmé le versement du solde de la subvention au 15 septembre prochain.

Le résultat de l'exercice 2015/2016, bien que non encore définitif, devrait être supérieur au budget initialement voté par l'assemblée générale.

5- AVANCEE DES TRAVAUX POUR LE NOUVEAU LOCAL DU SIEGE FEDERAL

Les travaux devraient être finalisés courant du mois de septembre. Il restera par la suite l'aménagement du local à réaliser, en termes de finitions et de matériels.

Il sera important de prévoir également une inauguration officielle en tant que siège de la nouvelle ligue régionale d'Ile de France, en présence d'institutions.

6- INTERVENTION DE LA DIRECTRICE TECHNIQUE NATIONALE

Une réécriture est en cours du document intitulé « rôles et missions des ETR et ETD ». La nouvelle version sera applicable pour la nouvelle saison sportive.

L'olympisme est un réel plus pour le karaté. La fédération se devra de continuer sur la même lancée sachant que de leur côté, les institutions seront davantage exigeantes avec la FFKDA. En contre partie, nous espérons pouvoir bénéficier d'une hausse des aides qui seront allouées à la fédération.

Le nouvel organigramme de la DTN est présenté avec la mise en place de 4 pôles bien identifiés : le haut niveau, les disciplines associées, la formation et le développement.

Enfin, un point est fait sur les résultats réalisés par notre sélection aux Championnats du Monde universitaire au Portugal. On peut retenir que les résultats ont été tout à fait satisfaisants chez les féminines et en kata.

7- DISCIPLINES ASSOCIEES : RENTREE 2016/2017

M. Roger ITIER réalise une présentation de l'activité du wushu. Le projet pour la nouvelle saison est finalisé. Les règlements des grades des différents styles sont prêts.

L'objectif principal pour cette nouvelle saison est le développement de l'activité des enfants et des séniors.

Il est demandé à ce que la communication au niveau des disciplines associées soit améliorée.

8- MAGAZINE EN LIGNE (WEBZINE)

Nous devrions être en mesure d'avoir plus d'informations concrètes pour la réunion du 10 septembre prochain. Nous sommes dans l'attente de la proposition finalisée de notre prestataire médiascope.

9- QUESTIONS DIVERSES

M. Franco ROMAN indique qu'il sera nécessaire de procéder à la modification du règlement médical afin de le mettre en conformité avec les dernières réformes législatives en la matière.

Le président informe le conseil d'administration que le bureau exécutif a pris la décision d'engager une procédure disciplinaire à l'encontre de 3 anciens dirigeants de la ligue Midi-Pyrénées de karaté (Thierry COUSINIE, Antoine DEL BLANCO et Jean-Luc DOMAT). Il leur est reproché d'avoir utilisé les fonds financiers de la ligue à des fins personnelles.

Aucune autre question diverse n'étant formulée, la réunion du conseil d'administration se termine à 18h50.

Le Président
Francis DIDIER

Le Secrétaire Général
Alcino ALVES PIRES